

La Compagnie des Archers de Thuit-Signol

FFTA: 09-27-044 N°siret: 780 848 446 00016 Siège: Mairie de Thuit l'Oison

RASSEMBLEMENT DEBUTANTS 2X15M

Vous invite à son

Le Samedi 06 DECEMBRE 2025

qui aura lieu au Gymnase COLETTE BESSON de BOISSEY LE CHATEL

Rue des Long Champs - Coordonnées GPS: 49.27178 - 0.77577

Horaires:

	Ouverture du Greffe et Inspection du matériel	Echauffement sur cibles	Début des tirs
rès midi	13 h 30	14 h 15	14 h 30

Informations:

Samedi Apr

Licence selon la réglementation FFTA exigée au greffe.

Tenue conforme au règlement et chaussures de sport obligatoire pour les archers et les accompagnants

Pas de chaise disponible — !



Apporter vos chaises!

Catégories & Blasons : Les archers sans niveau sont affectés en niveau 1

Catégories	Niveaux	Blasons Ø		
Poussins (U11)	Niveau 2	122		
	Niveau 1	80		
Jeunes (U13 – U15)	Niveau 2	80		
	Niveau 1	60		
Ados (U18 – U 21)	Niveau 2	60		
	Niveau 1	40		
Adultes (S1 – S2 – S3)	Niveau 2	60		
	Niveau 1	40		

Déroulement : Selon le nombre d'inscrits 2X6 volées de 3 flèches en rythme de AB à AB/CD/EF

Catherine MICHONNEAU **Arbitre responsable:**

Récompenses : Individuel: A tous les participants

Tarifs: Toutes catégories = 5 €

Inscriptions:

Avant le 2 décembre 2025 accompagnées du règlement par chèque à l'ordre de l'AOTS Tir à l'arc ou par virement (*). Pas d'inscription par téléphone : mail et courrier uniquement. Inscrire un n° de téléphone permettant de joindre le responsable des inscriptions. Veuillez avertir en cas de désistement.

RIB: IBAN FR76 1830 6002 2210 7720 5700 134 BIC: AGRIFRPP883

Titulaire du compte : ASSO OMNISPORT DE THUIT SIGNOL SECTION TIR A L'ARC

Email: inscription.cats@gmail.com

Tel: 06.61.23.13.76

Les Inscriptions sont à adresser à : Florence MARYE - 72 rue P. Corneille - 27670 ST OUEN du TILLEUL







INSCRIPTIONS RASSEMBLEMENT DEBUTANTS 06 DECEMBRE 2025

INSCRIPTIONS DU CLUB/COMPAGNIE DE :
NOM DU RESPONSABLE ET N° DE TELEPHONE ET MAIL :



N° LICENCE	NOM	PRENOM	NIVEAU	ARME			ODOEDWATIONO
				CL	BB	СО	OBSERVATIONS



